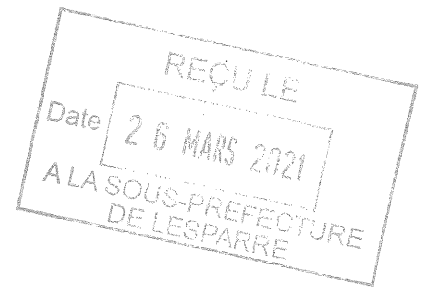


AFFAIRE N° 2021/259

DELIBERATION POLITIQUE QUALITE TOURISME 2021**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION
SEANCE DU MARDI 16 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 16 mars à 18 heures trente minutes, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Hourtin.

Date de convocation :	8 février 2021
Nombre de membres en exercice :	39
Nombre de membres présents :	30
Nombre de membres représentés :	31
Nombre de membres absents :	09
Nombre de votants :	31

**Etaient présents :**Elus communautaires :

M. Peyrondet, Mme Marzat, M. Debever, M. Cazenave, Mme Moulin, M. Lombrail, Mme Dubourg, M. Signoret, Mme Forgeron, M. Meiffren, Mme Robineau, Mme Grass, Mme Giral, M. Breton, M. Boura, M. Barreau, Mme Chambaud.

Socioprofessionnels :

M. Eap, M. Maridat, M. Dadoy, Mme Pigneguy, M. Laurent, M. Millet, Mme Saint Martin.

Personnes qualifiées dans le domaine du tourisme :

M. Rodriguez, M. Espaignet, M. Peroux, M. Jacob, M. Février, M. Larue.

Etaient représentés :

M. Boisson qui a donné pouvoir à M. Peyrondet

Etaient Absents excusés :

Mme Legrand, M. Boisson, M. Rondi, M. Barthelemy, M. Mahieu, M. Spahn

Etaient Absents :

M. Trijoulet M. Bertet, M. Calbet

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas Jabaudon

Rapporteur Monsieur le Président

Conformément à la délibération 2021/248, l'Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique souhaite renouveler son droit d'usage de la marque Qualité Tourisme en octobre 2021 par un audit externe, réalisé par un cabinet agréé par ADN Tourisme.

Le Comité de Direction se fait présenter la Politique Qualité de l'Office de Tourisme en date du mois de janvier 2021 par le Directeur de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique. Elle a été adressée à tous les membres du Comité de Direction par voie électronique avant la séance.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction décident d'approuver :

La délibération «Politique Qualité 2021 » de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique.

Délibération adoptée.

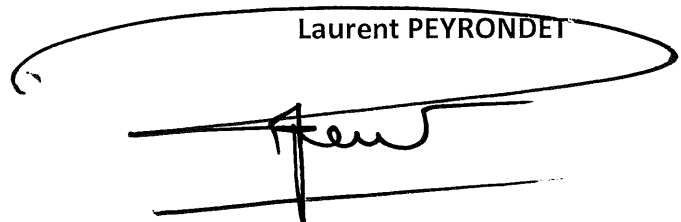
Dit que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délais de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	31
MAJORITE REQUISE	20
POUR	31
CONTRE	
ABSTENTION	

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.

Le Président

Laurent PEYRONDET



Le Rapporteur certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme le :